



Rente accident du travail et alloc. solidarité

Par **mamoue**, le **21/04/2009** à **15:17**

Bonjour,

Pourriez-vous me dire si une rente accident du travail rentre en compte dans l'attribution de l'allocation de solidarité, anciennement allocation supplémentaire (CRAM). Suis en retraite (65 ans) et une invalidité de 80%

On me retire aujourd'hui cette allocation car en prenant compte de ma rente AT que j'ai depuis 1984, mes ressources mensuelles s'élèveraient à : 1.171,48 € /mois pour un plafond fixé par ménage à : 1.126,77 € /mois (honteux pour + 44,69 € pour un couple).

Je remercie à l'avance tous ceux qui pourraient m'aider, c'est assez urgent j'ai un rdv vendredi pour en débattre et n'ai eu d'explication que ce matin.

Merci.